

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
11/9/44
DOSSIER N°6600**

AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER - AJAIN

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Armelle MARTIN à Jean-Luc LEGER
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER - AJAIN



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-02/2/22 du 7/02/2020 adoptant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé,
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-06/2/20 du 26/06/2020 intégrant le Plan santé dans le règlement départemental des aides et modifiant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé,
VU les délibérations de l'Assemblée départementale n°CD2021-12/3/27 du 17/12/2021 et CD 12/3/25 du 16/12/2022 actualisant le dispositif du Plan santé « Dites...23 ! »,*

VU la délibération du Conseil départemental n°CD2024-10/3/1 du 11 octobre 2024 approuvant le plan d'action et le nouveau règlement d'aides du Plan Départemental d'Attractivité Santé « Avec nous, Dites 23... ! » qui se substitue au plan Santé « Dites...23 ! »,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-11/9/44 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la réorientation de l'aide à l'investissement immobilier au nouveau maître d'ouvrage du projet qu'est l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'Ajain.

- de retirer la délibération n°CP2023-12/9/46 du 1^{er} décembre 2023 accordant une aide à l'immobilier à la commune d'Ajain ;

- d'accorder l'aide à l'investissement immobilier de **50 000 €** à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'Ajain, pour la création d'un Centre de santé, dans le cadre du nouveau règlement du Plan Départemental d'Attractivité Santé de la Creuse « AVEC NOUS, DITES...23 ! » ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention attributive de l'aide à l'investissement immobilier, accordée à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'Ajain relative à la création d'un Centre de santé et annexée au présent rapport ;

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET